



Réf: Dossier N°: 002809

## Avis de constitution

## SOCIETE « ENTREPRISE SANATA ET FRERE SARL » en abrégé « ESFS »

Siège social: Abidjan Abobo PK 1& cité SICOGI Concorde1,2LBP

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 mars 2021, et enregistrés au CEPICI le mardi 25 mai 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « ENTREPRISE SANATA ET FRERE SARL» en

**Objet: IMPORT-EXPORT DE MARCHANDISES** 

**COMMERCE GENERAL** 

**CONSTRUCTION DE BATIMENT** 

FOURNITURES DIVERSES MOBILIERS DE BUREAUX

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet

Capital social: 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé

Siège social: Abidjan Abobo PK 1& cité SICOGI Concorde1,2LBP

**GÉRANT: SOGOBA MAMADOU** 

RCCM: n°Cl-ABJ-03-2021-B13-01757 du 25/05/2021 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11553/GTCA/RC/2021 du 25/05/2021

